

# Conseil Général

## Séance n° 2

du 29 avril 2025 de 19h30 à 22h15  
Salle de gymnastique

---

<b>Président</b>	Bonvin René
<b>Secrétaire</b>	Morard Samuel
<b>Vice-présidente</b>	Schmid-Morard Laurence
<b>Présents</b>	<b>PDC</b> Bastian Christèle, Bonvin René, Ducrey Nendaz Gérald, Gaudin Christophe, Juilland Christophe, Juillard Richard, Kurman Jean-Raphaël, Morard Serge, Rey Quentin, Roch Céline, Salgado Mario <b>PLR</b> Balet Christophe, Burcher Sébastien, Jean Vivien, <b>PS</b> Constantin Natasha, Crettol Bastien, Dussex Noémie, Morard Samuel, Mottet Vivian, Petigas Philippe, Savioz Rébecca <b>UDC</b> Dussex Lucas, Kudinov Roman
<b>Excusés</b>	Travelletti Praplan Nicole, Balet Marie, Noirjean Christopher, Varone Xavier
<b>Conseil communal</b>	Aymon Mathieu, Follonier Mélanie, Beney Christophe, Däppen Ursula, Plaschy Manuella, Savioz Bertrand, Savioz Christian

### Ordre du jour

1. Bienvenue et informations du Bureau
2. Contrôle des présences
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du PV de la séance constitutive du 13 février 2025
5. Acceptation de la prolongation des zones réservées
6. Présentation par le conseil communal et par les architectes du projet école
7. Présentation par le conseil communal du concept de mobilité autour de l'école
8. Présentation par le conseil communal de la nouvelle captation d'eau potable dans la Combe des Andins
9. Présentation des moyens de transmission de documents pour les membres du CG
10. Divers

# DEBATS

## 1 Bienvenue et informations du Bureau du Conseil général

**René Bonvin** ouvre la séance en remerciant les élus, représentants de la presse et citoyens, et annonce l'ordre du jour de la séance. Il précise que la réunion est organisée notamment pour statuer sur la **prolongation des zones réservées** (instaurées en 2020, expirant le 13 juillet 2025) et pour présenter en détail le **projet de la nouvelle école, le concept de mobilité autour de l'école ainsi que la nouvelle captation d'eau potable dans la Combe des Andins**

Il mentionne également la bonne transmission des documents (procès-verbaux, ordre du jour, etc.) avec l'ancienne législature.

## 2 Contrôle des présences

26 membres du Conseil Général sont présents et 4 sont excusés. Le quorum est atteint.

Pour le Conseil Communal, tous sont présents, à l'exception d'Ursula Däppen qui est excusée.

## 3 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

## 4 Approbation du PV de la séance constitutive du 13 février 2025

Le PV n'a fait l'objet d'aucunes remarques, il est donc approuvé. RB remercie Thierry Follonier pour la rédaction.

## 5 Acceptation de la prolongation des zones réservées

Le Président de Commune Mathieu Aymon (MA) souhaite la bienvenue aux membres du CG et introduit le point concernant les zones réservées. Le message du Président transmis aux membres du bureau est disponible sur le kDrive.

Mélanie Follonier, responsable de l'aménagement du territoire, expose le rapport rédigé par le bureau Azur.

Elle explique l'historique de la révision du plan de zone depuis 2020 et revient sur les raisons qui ont conduit au retard dans la tenue du calendrier initial. Beaucoup de communes ont déposé des dossiers à l'enquête publique et sont en attente de traitement. Le délai de traitement est estimé entre 12 et 18 mois puis le dossier revient à la commune.

Elle insiste sur le fait que le Conseil Général est compétent pour statuer sur une prolongation de trois ans et rappelle que cette prolongation doit être accompagnée, en cas de retard final, du

passage des zones réservées en zones cantonales. MF rappelle que zone « réservée » ne signifie pas « dézonée ». Cela est le cas seulement si la zone est en danger (avalanche...).

L'entrée en matière est acceptée par tous les groupes.

Gérard Constantin remercie le CC pour son travail et le respect du délai. Il pose la question sur le rôle du CG pour le suivi et l'accompagnement du dossier.

MF répond que le CG devra décider de la mise en place de commissions pour les 2 points suivants :

- Traitement du plan de zones et des constructions
- Déroulement et timing

Le vote est effectué, la prolongation est acceptée à l'unanimité (25 voix).

<b>6</b>	<b>Présentation par le conseil communal et par les architectes du projet école</b>
----------	--

La présentation du projet ainsi que le planning sont disponibles sur le kDrive.

Questions :

Philippe Petigas demande où se trouvera le local archive. L'architecte Cyril Fasel (CF) répond qu'il se trouvera dans le dépôt de la bibliothèque actuelle. Il aura une surface de 30 à 35 m2 au lieu des 50 souhaités.

Luca Dussex demande si l'installation des pavillons provisoires sur le Pré des Sœurs est compatible avec la tenue de manifestations sur la place. CF répond que cela a été étudié et que c'est ok.

Vivian Mottet revient sur le fait qu'il n'y aura plus de salle de gym durant 1 année. Il demande ce qui est prévu pour les sociétés locales. MA répond qu'il y a des discussions en cours avec les autres communes de l'Adret.

Christèle Bastian demande si nous pouvons déjà connaître le coût du projet ? CF répond que c'est trop tôt. Cela sera discuté avec la commission de construction.

Gérard Constantin rappelle les différentes commissions qui suivent le projet. Pour la commission ad hoc, quelle sera son implication pour les détails techniques et pour la suite du projet ? Droit d'avoir un retour ? MA répond que l'intégralité des plans et des rapports seront transmis à la commission ainsi qu'au CG, avec la justification des choix.

Mario Salgado demande si une analyse des risques liée à la cohabitation d'un chantier en activité et de la présence des enfants dans l'enceinte de l'école a été réalisée. CF répond que cela a été étudié.

Jean-Raphaël Kurman interroge sur le respect de la norme sismique SIA pour les nouvelles constructions ainsi que pour le renforcement des structures existantes, compte tenu de la sensibilité sismique de la région. CF répond les informations figurent dans le rapport.

Gérald Ducrey Nendaz se pose la question de cette présentation car il n'y a pas de donnée sur les coûts. MA répond qu'une discussion aura lieu demain, le 30 avril, avec la commission de

construction. Il précise également que le vote pour le crédit d'engagement sera demandé lors de la séance du 12 juin.

Christophe Balet questionne sur l'organisation spatiale (disposition des grands et des petits) dans une optique de sécurité et d'évacuation en cas d'urgence. CF mentionne que les 2 niveaux ont un accès à l'extérieur de plein pied. Le choix de la répartition des élèves sur les étages est lié à l'organisation, les petits sortent directement sur la cour extérieure, car ils sont plus souvent dehors.

## **7 Présentation par le conseil communal du concept de mobilité autour de l'école**

Avant la présentation, MF mentionne que des pins ont été distribués. Les membres du CG sont tenus de les porter lors des sorties officielles.

Bertrand Savioz (BS) introduit le projet de mobilité autour de l'école de Botyre. Il présente le contexte et les besoins issus des rapports de l'Association transport et environnement (ATE), du TCS, du bureau Editech, de Transporplan SA, ainsi que du bureau de paysagistes. Il insiste sur la sécurité des enfants et la nécessité de réduire la circulation automobile autour de l'école.

Le document relatif à la mobilité autour de l'école de Botyre se trouve sur le kDrive.

Questions :

Vivian Mottet : mobilité seulement école. Crèche, parking ?

BS : 30 places pourraient être aménagées. Pas besoin de parking longue durée.

Noémie Dussex : zone trafic restreint, accès ambulance et pompier ?

BS : pas d'obstacles physiques sur chaussée. Christophe Balet précise que c'est le règlement, accès obligatoire pour sécurité.

Natasha Constantin : parking pour personnel crèche ?

BS : pas de réponse aujourd'hui. Voir avec architectes. Comment partager nombre de place de parc autour de l'école.

Lucas Dussex : galerie, possible d'accéder pour camion ?

BS : oui, accès sur cour extérieure.

LSM : chemin, rampe depuis gourmets ?

BS : oui elle reste

LSM : accès UAPE et bibliothèque ?

BS : accès depuis le nord, places prévues vers arrêt de bus.

Richard Juillard : Quelque chose a été imaginé pour accueillir public si manifestations ?

BS : Oui, place zone de dépose nord. Plus ou moins 50 places. Aussi possible sur la cour d'école

RJ : timing ?

BS : en lien avec projet, certains chemins peuvent être fait avant. Zone 20 km/h peut être mise en place avant fin école

RJ : La commission ad hoc peut s'y intéresser ?

BS : oui

Rebecca Savioz : L'idée d'un parking souterrain sous la cour du bas a été imaginée ?

BS : Oui, mais coût trop important. Aussi idée de faire derrière poste mais pour propriétaire c'est non.

Serge Morard : aussi zone 20 en dehors des heures d'école ? Car cela prendra beaucoup plus de temps.

BS : Choisir entre sécurité et rapidité. But : limiter accès autour de l'école. Aussi réfléchir à limitation pour bordiers.

Chris Balet : Sécurité si 2 bus se croisent ?

BS : La zone 20 responsabilise les automobilistes. Zone 20 = zone sécurisée.

Natasha Constantin : mobilité douce ? parc à vélo ?

BS : Oui, place pour vélos.

René Bonvin : Sens unique autour de l'école ?

BS : Déconseille, car cela surcharge zones périphériques.

Christèle Bastian : chiffrer parking sur salle de gym ?

BS : Oui. Envisager mais surcoût dû au poids et il n'y aurait pas plus que 5 à 6 places.

En conclusion, BS remarque qu'il y a beaucoup plus de questions pour la mobilité que pour le projet école.

<b>8      Présentation par le conseil communal de la nouvelle captation d'eau potable dans la Combe des Andins</b>
--

Bertrand Savioz passe la parole à Vincent Rebstein (VR). La présentation se trouve sur le kDrive.

Questions :

Richard Juillard : Pérennité de l'eau ? Risque d'assèchement ?

VR : La situation géologique est une cuvette. L'air de l'éboulis a été remplacé par l'eau, comme une baignoire. Le potentiel est de 1 à 2 millions de m<sup>3</sup> donc le potentiel est ok, la baignoire ne sera jamais vidée tant que le débit de pompage reste raisonnable.

RJ : Système de turbinage ?

VR indique que le turbinage est conçu pour assurer l'autosuffisance énergétique du système.

GDN : turbinage ? réservoir de compensation ?

VR : Pomper quand la population a besoin d'eau. 2-3 jours de réserve. Ça dépend des moments, des besoins.

GC : nouvelle alimentation par rapport à l'eau du barrage de Tseuzier. Pour la commune, privilégier l'un ou l'autre apport ?

VR précise que la gestion mixte sera analysée pour privilégier l'eau nécessitant moins de traitement, tout en assurant la sécurité de l'approvisionnement sur le long terme. Vente de l'eau ? St-Léonard, Grimisuat ? A voir. Valoriser l'eau. Il y a plus d'eau que nécessaire donc cela est intéressant pour la commune.

Vivian Mottet : planning ? voter au prochain budget ?

BS : Création d'une SA à côté des finances communales, pas d'impact sur les finances communales. La création d'une SA est basée sur la commune de Grône avec l'eau du Vallon de Réchy.

VM : La décision revient au conseil général. Article 8 alinéa b.

BS : Une séance extraordinaire pourrait avoir lieu car il y a besoin de l'accord du CG. Une séance de présentation a déjà eu lieu et d'autres auront encore lieu afin de présenter au public.

<b>9            Présentation des moyens de transmission de documents pour les membres du CG</b>
---

RB fait le constat de la difficulté d'avoir tous les documents. Le but est que les documents soient accessibles tout temps. La décision a été prise d'opter pour la K suite d'Infomaniak. L'invitation a été envoyée aux membres du CG.

RB fait une démonstration des outils, dont kDrive pour le stockage des données. Présence de dossiers communs et personnels. Plusieurs répertoires, pour chacun l'accès est restreint aux membres des commissions et au bureau. Possibilité de créer documents. Chacun organise son espace comme il veut.

Dans dossier organisation, dossiers communs : règlement, canevas, lois...

kChat : outil de communication qui remplace WhatsApp. Chacun a son canal : commissions, bureau...

Mail : nom de domaine cg. Création adresses mail pour tous sera faite.

Calendrier disponible également.

L'outil est accessible sur tous les supports : téléphone avec les applications, tablette, ordi...

Envoi du lien des documents plutôt qu'en pièce jointe.

Placer les versions définitives dans les dossiers partagés. Si un problème survient, contacter RB via k chat.

## 10 Divers

1. Porte drapeau pour le 9 mai : VM remercie les personnes déjà inscrits et ajoute qu'il y en a encore besoin, pour un total de 15. La prise des drapeaux aura lieu 10h à Sion. Il y aussi besoin de bénévoles, pour cela s'adresser à Mélanie Follonier.

2. VM revient sur la résolution de 30'000.- pour la gratuité des transports.

Bertrand Savioz : La réponse officielle de Car Postal n'est pour l'instant pas satisfaisante.

3. LMS présente le guide qu'elle a rédigé pour le CG. Il est disponible sur le kDrive, sous répertoire « organisation ». Y figurent les processus pour les motions, postulats... LMS invite les membres du CG à en prendre connaissances et à lui faire part d'éventuelles remarques.

4. Lucas Dussex rappelle que lors de la séance du 4 décembre il a été demandé de transmettre le document relatif au Pré des Sœurs au CG.

MF répond que le document a été transmis à la commission de gestion ainsi qu'au bureau. Elle demande donc au bureau de transmettre le document au CG.

RB remercie employés communaux pour mise en place de la salle.

La séance est levée à 22h15.

### LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE D'AYENT

Le Président

René Bonvin



Le secrétaire

Samuel Morard

